

des travaux de recherche ailleurs qu'aux États-Unis. Évidemment, les diplômés américains peuvent se trouver des emplois dans leur spécialité, tandis qu'au Canada, les diplômés universitaires y parviennent difficilement. Selon la proposition du Trésor américain, les sociétés américaines pourraient rapatrier de plus fortes sommes grâce à leurs filiales étrangères.

L'auteur de l'article en question critique cette proposition pour la raison suivante: les autorités du fisc à l'étranger pourraient interdire toutes déductions aux fins de recherche et de développement si ces travaux étaient exécutés, par exemple, dans le New Jersey. Eh bien, je ne les en blâme pas du tout. Moi-même, je souhaiterais que le Canada refuse d'accepter des déductions accrues pour fins de recherches exécutées aux États-Unis.

A mon avis, c'était là une mesure fort régressive. Je ne sais pas combien de personnes au ministère des Finances étaient au courant de cela, mais je suis convaincu que le milieu scientifique ne l'était pas. Voilà une très bonne raison pour laquelle il se fait si peu de travaux de recherche et de développement dans le secteur industriel des filiales des multinationales ayant leur siège social à l'étranger.

La situation est analogue à celle qui avait cours au moment où la loi concernant le *Time* et le *Reader's Digest* nous a été présentée. A mon avis, nous devrions prendre des mesures similaires dans le cas présent et, non seulement refuser toute hausse des sommes qu'elles désirent faire payer au Canada pour la recherche et le développement effectués aux États-Unis, mais aller jusqu'à désavouer ce qui a déjà été rapatrié. Ainsi, nous nous attaquerions réellement au problème que constitue le peu de travaux de recherche et de développement effectués dans les industries implantées ici, qu'elles soient contrôlées par des Canadiens ou par des multinationales étrangères.

A mon avis, la situation est très sérieuse, et il nous faut la prendre en main si nous désirons vraiment augmenter l'activité de recherche et de développement exercée par l'industrie au Canada, celle-ci étant la plaque tournante où elle se reflète sur l'économie, crée des emplois et influe sur le niveau de vie de tous les Canadiens.

Il existe un autre angle par lequel on peut aborder ce problème. Il s'agit en général de renforcer nos points forts. Où se trouvent nos points forts en matière de recherche et de développement? Dans nos universités et dans les laboratoires de l'État. Voilà où s'effectue la majeure partie de la recherche et du développement et où travaillent la plupart de nos meilleurs spécialistes. En conséquence, je crois que nous devrions adopter des mesures encourageant le transfert vers l'industrie de la technologie déjà existante, de sorte qu'elle puisse influencer sur l'économie.

Nos universités devraient se pencher sur des problèmes d'intérêt national en plus de se livrer à de la recherche pure. Cela fait, nous devrions également nous assurer qu'il existe des moyens d'intégrer ces connaissances au processus économique de façon à ce que nous puissions bénéficier sur le plan matériel de l'application de ces recherches. La même chose vaut pour le travail accompli dans les laboratoires de l'État. Dans quelle proportion les travaux menés dans ces établissements ont-ils réellement servi à nos industries et à notre économie? Il y a de nombreux cas où cela s'est produit mais, hélas, un trop grand nombre d'exemples montrent que les travaux n'ont pas été

Impôt sur le revenu

intégrés à l'industrie, ou, s'ils l'ont été, que leurs résultats n'ont pas profité au Canada. Dans certains cas, ce sont des pays étrangers qui ont tiré profit des recherches du gouvernement et ce sont nos contribuables qui les ont payées.

Je me rends compte que les mesures que je propose ont une très grande portée. Je me rends compte qu'il y a beaucoup à faire du point de vue législatif pour les mettre en application, mais je pense que les propositions présentées dans le cadre du bill C-11 constituent un départ dans la bonne direction. Il est nécessaire d'agir davantage en ce sens pour s'attaquer au problème de la création d'emplois—de la création d'emplois à long terme, et non des mesures à court terme, de replâtrage—et qu'il faut agir très bientôt.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur, l'Orateur, j'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte de parler du bill C-11 relatif à la loi de l'impôt sur le revenu, car nous pouvons en profiter pour discuter de façon beaucoup plus détaillée de notre situation économique. Il est certain que nous devons considérer notre situation économique actuelle comme étant la pire que nous ayons jamais connue, sinon désespérée, comme certains la qualifient même.

D'après tous les indices qui s'appliquent à un pays industrialisé, l'état de notre économie ne peut être décrit que comme désespéré. Le ministre des Finances (M. Chrétien) a constaté qu'il était nécessaire, à peine quelques semaines après avoir occupé son nouveau poste, de faire passer en tapinois son budget que l'on a appelé une déclaration économique et fiscale. En fait, c'est un nouveau budget à tous les points de vue, sauf de nom. Il n'a eu qu'à peu près un mois pour le préparer et même si c'est grâce à ce dernier que j'ai pour la première fois l'occasion de féliciter le ministre de sa nomination, il permet aussi de se rendre compte à quel point le ministre estime ces changements nécessaires. Le ministre des Finances pourrait peut-être dire comme Hamlet: «Ce budget n'est pas grand-chose, mais c'est le mien». Je crains toutefois que dans ce cas, il soit dans l'obligation de porter ce que lui a laissé son prédécesseur; nous pourrions également discuter de cette question.

Il est vrai qu'une partie de ces amendements sont des reliquats du budget de mai du ministre précédent et il est à noter que l'ex-ministre des Finances n'a pas pu ou n'a pas voulu terminer avec le budget qu'il avait lui-même établi. Ce dernier aurait dû faire l'objet d'un débat et aurait dû être adopté; ainsi, à mon avis, le public aurait été mieux informé et nous aurions su où nous allions. Nous aurions dû le faire il y a trois ou quatre mois.

Il y a certainement un déficit qui va croissant. On l'évalue maintenant à 9.2 milliards pour l'année financière qui se terminera en mars prochain et comme on s'attend à ce qu'il soit encore plus important l'an prochain, on ne peut le voir que comme catastrophe—et ce n'est pas fini. De plus, il y a le problème de l'unité nationale qui s'est cristallisé en novembre dernier avec l'élection du Parti québécois, à la suite de laquelle la province de Québec s'est lancée à fond de train dans une évolution progressive vers un statut plus indépendant et probablement plus économique. Cela ne donne certainement pas l'image de la stabilité économique qui nous a longtemps caractérisés au niveau international. La négociation possible de la séparation est, bien sûr, une tâche terrible. Cela fait voir qu'il y aura des retombées en d'autres domaines.